



**BORDEAUX
GRANDEUR
NATURE**

Lancement de la #saison 3

Dossier de presse

Mercredi 7 décembre 2022

BORDEAUX



> Sommaire

#. Communiqué de presse **P.3**

1. Bordeaux Grandeur Nature #saison 3 Programmation des plantations 2022-2023 **P.4**

2. Préserver la ressource en eau **P.6**

3. De la rue sèche à la rue fraîche : demain une trame verte à travers Bordeaux **P.14**

4. Bilan des #saisons 1 et 2 **P.17**



Communiqué de presse

> Lancement de la troisième saison de Bordeaux Grandeur Nature : Bordeaux poursuit son ambitieux programme de végétalisation de la ville

Bordeaux confirme sa trajectoire en accélérant le rythme de plantations et ancre durablement la place de la nature en ville. 13 000 nouveaux arbres seront plantés dès ce début d'hiver dans tous les quartiers de la ville, ainsi que 3 nouvelles micro-forêts, et des potagers ; le projet de 2 fermes urbaines et l'expérimentation d'un premier jardin de captation des eaux de pluie seront également lancés cette saison. La Ville se dote d'une trame verte et se mobilise pour végétaliser partout où cela est possible.

Le réchauffement climatique a conduit à décaler de deux semaines le lancement de la saison des plantations à Bordeaux.

Les températures supérieures à la normale aux mois d'octobre-novembre d'environ 4°C ainsi que la sécheresse importante ont décalé la période d'extraction des végétaux à planter.

En effet, il fallait attendre qu'ils entrent tous en pause végétative : les extraire plus tôt aurait diminué leurs chances de reprise et donc augmenté leur risque de mortalité. Les opérations de plantations de la Ville débiteront en décembre 2022 et s'échelonneront jusqu'en mars 2023 (selon les conditions météorologiques).

Le mouvement de végétalisation engagé en 2020 se poursuit et s'intensifie : **13 000 arbres seront plantés en 2022-2023**, pour la troisième saison du programme Bordeaux Grandeur Nature. Ces plantations seront réparties dans toute la ville. Pour contribuer à la renaturation de la ville, les habitants, et maintenant les commerçants, peuvent demander leur « permis de végétaliser » devant chez eux et dans leur rue.

La Ville souhaite aller plus loin et ancrer durablement la nature en ville dans le quotidien des Bordelais.

La trame verte dont elle se dote répond à cet objectif, en végétalisant et en rendant les espaces publics plus perméables aux eaux de pluie. Cette trame verte permettra à terme d'adapter la rue et l'espace public au développement de la marche à pied, de mettre chaque habitant à moins de 10 minutes d'un espace vert, d'intégrer le cycle de l'eau et ses risques dans les aménagements publics. **Pour passer de la « rue sèche » à la « rue fraîche »**, quatre leviers seront actionnés : libérer la rue de la voiture, rendre nos rues plus perméables et plantées, diversifier les types de plantation pour s'adapter aux différentes contraintes de sous-sol et d'orientation, et impliquer les acteurs publics et privés pour végétaliser ensemble.

1. Bordeaux Grandeur Nature #saison 3 Programmation des plantations 2022-2023

Afin de lutter contre les îlots de chaleur, contre la pollution, et d'améliorer le quotidien des Bordelaises et des Bordelais, le programme de végétalisation engagé par la Ville de Bordeaux en 2020 se poursuit et s'intensifie : 13 000 arbres seront plantés en 2022-2023 au cours de la #saison 3 de Bordeaux Grandeur Nature. Ces plantations seront réparties dans tous les quartiers avec pour objectif d'ancrer durablement la nature en ville, d'apporter de la fraîcheur et de la biodiversité.

> #Saison 3 : chiffres clefs

13 688 arbres dont :

11 587 jeunes plants
d'arbres

1951 arbres d'intérêt
patrimonial futur

Au moins **150** arbres fruitiers

3 micro-forêts

1 jardin potager

2 jardins partagés

2 fermes urbaines en projet

1 jardin de récupération
d'eau de pluie

15 « cours buissonnières »
supplémentaires

1 nouvelle boucle de
randonnée à Bordeaux Nord

Arbres fruitiers, jardins potagers et fermes urbaines

Bordeaux développe des espaces comestibles dans ses jardins et ses espaces publics. Sous la forme de haies ou de potagers entretenus par les jardiniers de la Ville au cœur des massifs qui étaient jusqu'alors seulement fleuris s'ajoutent aux jardins partagés, familiaux, associatifs et poursuivent leur objectif de produire plus de légumes et de fruits dans la ville et de sensibiliser les habitants à la consommation locale de produits frais et de qualité.

■ **Au moins 150 arbres fruitiers** plantés en 2022/23 dans les parcs de la Ville.

■ **Un verger circulaire de 350 m² planté au Parc bordelais**, dans le cadre de l'opération « Jardiniers mécènes », sur le principe des haies fruitières. Ces dernières seront composées d'arbres demi-tiges (pistachiers, amandiers, pêchers, grenadiers, abricotiers), de plantes compagnes (cassis, framboisiers, noisetiers, feijoas, arbousiers...) et de grimpances (raisins de table) ou autres vivaces (baies de Goji, lavande, romarin...).

■ Après celui de l'Hôtel de Ville, un nouveau jardin potager communal de 100m² est planté au Jardin public. Les 40 kilos de légumes de la première

récolte du potager de l'Hôtel de Ville ont été récupérés par le CCAS puis livrés à 2 associations accueillant les Relais Popote : le 4 de Bordeaux et la Maison des familles. Cela a permis aux personnes accueillies en Relais Popote de bénéficier de légumes frais et locaux pour cuisiner leurs repas.

■ **Deux nouveaux jardins partagés** vont être créés : à Brazza (entre 200 et 500 m²) et au Temple protestant (entre 300 et 400 m²). En raison de la contrainte des sols pollués, les deux projets prendront la forme de cultures en bacs.



■ **Projet de déploiement de 2 fermes urbaines au Grand Parc et de la Benauges (installation d'activités de maraîchage)**

Il s'agit de rendre la ville plus nourricière. Pour ce faire, elle va accompagner des porteurs de projets, dans un contexte d'accès difficile au foncier, en proposant des parcelles publiques ou appartenant à des partenaires privés (bailleurs sociaux) avec pour objectif le développement de petits projets agricoles de maraîchage en milieu urbain. Deux premiers sites ont été identifiés, au Grand Parc et à la Benauges, pour porter cette expérimentation et pour lesquels un appel à manifestation d'Intérêt va être lancé durant l'hiver 22/23.

◀ *Un potager a été planté au Jardin public (champ de mars) à l'été 2022, à l'image de celui du jardin de l'Hôtel de ville.*

▼ *L'implantation future de fermes urbaines sur le territoire de la ville permettra de rendre Bordeaux plus nourricière et solidaire.*



> Une « académie du jardinier » pour rendre son jardin ou son balcon comestibles



Nouveauté : à partir de mars 2023, la Maison du jardinier propose « l'académie du jardinier », dont l'objectif est d'encourager et de conseiller les habitants pour leur donner envie d'exploiter leur jardin, balcon ou terrasse pour y produire fruits et légumes. Il s'agit d'ateliers participatifs comme par exemples semis, repiquage, lutte biologique

contre les nuisibles, plantes amies ou ennemies... Ces ateliers sont gratuits sur inscription à la Maison du jardinier, par mail ou par téléphone. Cette académie du jardinier s'inscrit dans le cadre de la programmation de la Maison du jardinier et de la nature en ville, qui vise à sensibiliser le public à la nature en ville, au jardinage écologique et à ses vertus. La Maison du jardinier est située au cœur des 4 hectares du parc Rivière, entre le Grand Parc et le Jardin Public.

Créer des îlots de fraîcheur

a/ 3 nouvelles micro-forêts

Micro-forêts urbaines, îlots boisés, îlots forestiers, bosquets, forêts en mouvement... de multiples appellations peuvent nommer les nouveaux concepts de plantations qui ont vocation à recréer des formes de forêts en milieu urbain.

Le concept de micro-forêt repose sur l'idée de reconstitution d'espaces arborés fondés sur une dynamique de concurrence naturelle, avec un milieu en perpétuelle évolution.

6 micro-forêts ont été réalisées depuis 2020 et 3 autres verront le jour cette année. Ces îlots sont des espaces rafraîchissants et résilients, à fort potentiel écologique. Ils garantissent des techniques respectueuses de l'environnement, préservent la ressource en eau et la fertilité du sol et à partir de 3 ans ne nécessitent ni arrosage ni tonte. Espaces par nature pédagogiques, ils permettent aussi de sensibiliser les citoyens.

► *1^{ère} micro-forêt bordelaise, sur un ancien parking, baptisée Wangari Muta Maathai en hommage à « la femme qui plantait des arbres », prix Nobel de la Paix en 2004.*

Les premières micro-forêts se développent de manière très satisfaisante. Elles font l'objet de suivis de la faune et de la flore (voir bilan des saisons 1 et 2 de Bordeaux Grandeur Nature p. 16).

Les 3 nouvelles micro-forêts seront situées :

- Allées de Boutaut : plantation en février 2023 de 2 400 jeunes plants et de 1 000 m² de prairie fleurie, avec la participation d'enfants et de lycéens de la ville
- Rond-point Lapébie (en face du stade Matmut Atlantique) : 2 000 plants
- Réserve écologique des Barails : 2 000 jeunes plants



b/ Les Cours buissonnières

Bordeaux est la seule ville en France à avoir initié un programme de végétalisation de **100 % de ses cours d'écoles et de crèches**. Un plan ambitieux sur dix ans dont le coût total s'élève à 18,5M€.

15 cours buissonnières seront réalisées pour cette nouvelle saison (9 écoles + 6 crèches (environ 2 M€). Les sites concernés pour les travaux à l'été 2023 sont :

6 crèches

- Georges V, Nansouty / Saint-Genès
- Barreyre, Chartrons / Grand Parc / Jardin Public
- La berge du lac, Bordeaux Maritime
- Albert Barraud, Bordeaux Centre
- Chartrons 1 et 2, Chartrons / Grand Parc / Jardin Public

- Ornano, Saint-Augustin / Tauzin / Alphonse Dupeux

4 écoles maternelles

- Jean Cocteau, Caudéran
- Carle Vernet, Bordeaux Sud
- Lac III, Bordeaux Maritime
- Pas Saint-Georges, Bordeaux centre

5 écoles élémentaires

- Montaud, Bastide
- André Meunier, Bordeaux Sud
- Menuts, Bordeaux Sud
- Raymond Poincaré, Caudéran
- Saint-Bruno, Bordeaux centre

Les travaux structurants sont prévus en juillet et août 2023 pour les écoles et en août pour les crèches. Les plantations, compléments de mobiliers et de jeux interviendront jusqu'en janvier 2024.

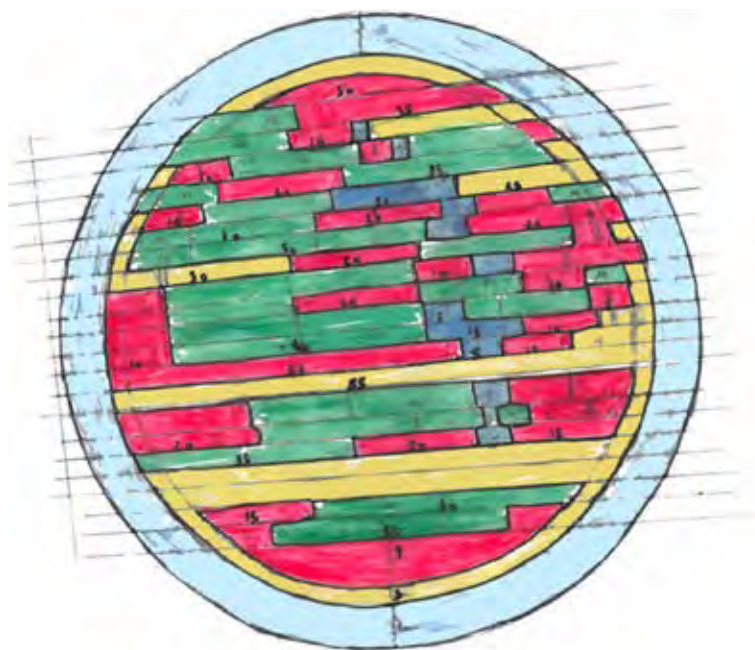
Planter partout où cela est possible

a/ L'exemple du rond-point Lapébie

Le rond-point Roger Labépie, situé à proximité de l'entrée sud de la Réserve écologique des Barails, en face du stade Matmut Atlantique, est enherbé sur 8 000 m². L'intérieur du rond-point est un espace vide et sans usage à ce jour. Le projet a pour objectifs :

- De recréer un boisement proche d'un boisement naturel dans cette zone délaissée en prolongement de la réserve écologique des Barails,
- D'augmenter la couverture arborée et de contribuer au rafraîchissement de cette zone minéralisée par les grands parkings alentours
- De servir de site d'expérimentation pour de nouvelles techniques de plantation : techniques de travail du sol, de paillis, de plants (jeunes plants, semis), avec ou sans mycorhysation* ou apport de solution bactérienne.

* La mycorhization consiste à faire cohabiter les racines d'un végétal avec des souches de champignons préalablement sélectionnées pour renforcer l'apport nutritif d'une plante ou d'un arbre sans recourir à des engrais chimiques.



- Arbre tige, JP à grand développement.
- Mix JP et arbuste (vert, jaune)
- Mix JP et arbuste (Blanc).
- Petite vivace
- Petite vivace (Blanche)
- Bande enherbée.



▲ *Place du Cardinal Donnet*

Vingt arbres tiges et des bosquets de pins et de chênes seront plantés sur la butte afin d'amener de la hauteur à l'ensemble. Autour, des bandes seront plantées, selon la technique des micro-forêts : 3 à 4 jeunes plants par m², en mélangeant jeunes plants d'arbres et arbustes. Ces bandes seront accompagnées par des vivaces pour créer des ruptures et amener de la couleur dans les extrémités.

b/ Exemple : plantation le long de l'usine Louis Fargue aux Bassins à flot

Les travaux, qui sont en cours, s'inscrivent dans la continuité de la première partie d'aménagement du cours Louis Fragues réalisée devant le collège Edouard Vaillant. Il s'agit d'assurer une continuité sécurisée du cheminement des cyclistes accompagnée d'une végétalisation (23 arbres : érables, charmes, micocouliers de Provence... et 461 arbustes plantés), en complément du projet paysager réalisé à l'intérieur de l'usine Louis Fargue. Ainsi, la continuité végétale favorable à la biodiversité est assurée de part et d'autre de la clôture de l'usine.

c/ Végétalisées, les places de la ville deviennent des îlots de fraîcheur et détente

Végétalisation, aménagement en concertation avec les habitants, apaisement de la circulation : le réaménagement des places se poursuit.

Exemples :

■ **Mériadeck** (esplanade Charles de Gaulle et dalle) : mise en accessibilité de l'esplanade, plantations, mobilier, signalétique

■ **Place Dutertre** : végétalisation, piétonisation d'une des 3 rues attenantes, théâtre, terrain de pétanque

■ **Place Mareilhac** : transformation d'un immense rond point entièrement minéral en une place fortement végétalisée avec apaisement de la circulation

■ **Place Blanqui/Martin** : végétalisation du square, désimperméabilisation des sols, et aménagement d'un espace de rencontre avec un mobilier de lecture et de repos, un terrain de pétanque et un jardin partagé.

■ **Transformation de petites placettes de quartier en îlots de fraîcheur** : carrefour Laroche / Lavoisier, carrefour Nancy / Labit...

Rafrâichir la ville en la végétalisant.



▲ Place Pey-Berland

Densifier les plantations des parcs, diversifier les essences et les usages

La densification végétale des parcs et jardins continue. En concertation avec les habitants, la Ville multiplie leurs aménagements :

■ **Parc Hypousteguy** : plantation de 20 arbres, création d'un terrain de pétanque, extension de l'allée du chien, pose de mobilier, extension de l'aire de jeu, création d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite.

■ **Parc Pinçon** : 2 000 m² supplémentaires vont être renaturés en transformant d'anciennes allées de circulation en des espaces herbacés. La biodiversité va donc reconquérir le parc grâce à cette désimperméabilisation. Une dizaine d'arbres supplémentaires sera plantée. Le parc sera également équipé au travers de toilettes qui seront fondues dans le paysage grâce à une végétation dédiée ou encore d'une fontaine à boire.



▲ Exemple de plantations réalisées au Parc Reigner

Végétaliser avec toutes et tous : le permis de végétaliser s'élargit à 2 nouveaux dispositifs

Sur demande de riverains, et avec autorisation du propriétaire, les services techniques de la Ville continuent à créer des fosses au pied de la façade (plante offerte par la Ville et entretien à la charge du riverain) et à installer des jardinières (bac et terre offerts par la Ville, plantations et entretien à la charge du riverain).



▲ 3 312 fosses végétalisées déjà réalisées grâce au permis de végétaliser depuis le lancement de Bordeaux Grandeur Nature.

En 2023, sont également prévues des « rues jardins », sur la base des mêmes outils (fosses et jardinières) où la Ville mobilisera les habitants en nombre pour planter des fosses tout le long de la rue afin d'obtenir un effet « masse » et permettre ainsi le retour de la fraîcheur et de la biodiversité côté rue.

Par ailleurs, cette année le permis de végétaliser s'étend aux commerçants, qui pourront ainsi végétaliser les terrasses et façades avec des jardinières mobiles et ainsi contribuer eux aussi à la végétalisation de la ville.

Permettre l'accès des habitants aux espaces naturels existants : création d'une boucle locale de randonnée à Bordeaux Nord

Les différents grands espaces naturels de Bordeaux Nord vont être enfin reliés entre eux, pour permettre aux habitants de se

promener et de profiter de ces immenses espaces de respiration et de nature. Le sentier de la boucle locale de randonnée sera aménagé sur un sentier existant le long de l'avenue de la Jallère (sur la voie verte) pour permettre de rejoindre le parc des expositions, les berges du lac et la réserve écologique des Barails.



2. Face à l'urgence climatique, préserver la ressource en eau et favoriser sa réutilisation

Choix de plantes résistantes, mise en place d'arrosages connectés, usage d'eau non potable... Afin de préserver la ressource en eau et s'adapter aux épisodes de sécheresse, différentes techniques de gestion sont développées dans les espaces verts de la ville.

Choix de plantes endémiques et adaptées à l'environnement et ainsi moins consommatrices d'eau :

Plantation de vivaces moins consommatrices d'eau

- Recours au végétal sauvage d'origine local
- Pour les arbres, évolution de la palette végétale en fonction du retour d'expérience des dernières plantations (bon taux de reprise ou pas) et des diagnostics phytosanitaires

Paillage systématique des sols plantés (avec le broyat des végétaux in situ)

Mise en place de systèmes d'arrosage permettant de répondre au plus près aux besoins des végétaux et à l'économie de la ressource (arrosage en goutte à goutte par exemple) :

- Au jardin public, installation de sondes permettant de mesurer et d'ajuster les besoins hydriques du végétal
- Mise à disposition d'aquamètres pour les équipes de jardiniers leur permettant de délivrer la quantité d'eau exacte dont le végétal a besoin

Usage de sources d'eau alternatives : pompage en Garonne au niveau du parc aux Angéliques (économie de 4 000 m³ d'adduction d'eau potable sur l'année 2022)

Déploiement d'une procédure de détection de fuites grâce à l'installation de télérelèves sur les compteurs d'eau

Dans le cadre des restrictions, mise en place à l'été 2022 :

- D'un plan de gestion sur chaque espace vert afin de déterminer les îlots de fraîcheur prioritaires en arrosage



▲ *La Ville privilégie des systèmes d'arrosage économes en eau dès que c'est possible.*

- De l'arrêt de l'arrosage sur les zones dites de biodiversité (prairies fleuries par exemple sur les bandes plantées le long de la piste cyclable quai des sports)

Travaux de mise en conformité

- Réorganisation et suppression d'un maximum de compteurs AEP lors de réaménagement de sites (square Estiennes d'Orves, Parc bordelais)
- Forage au jardin public pour un arrosage optimal des espaces verts
- **Installation d'une technique innovante d'arrosage intelligent** connecté sur le site d'Estiennes d'Orves depuis juin 2022. Ce système permet de piloter à distance l'irrigation grâce à des sondes d'humidité connectées qui font état, plusieurs fois par jour, des mesures du taux d'humidité du sol pour en déduire la réserve en eau disponible pour les plantes.



> Capturer le ruissellement des eaux pluviales : les « jardins de pluie »

Le jardin de pluie (jardin de captation d'eau de pluie), un nouvel outil de la #saison3 de Bordeaux Grandeur Nature, au carrefour des rues Pierre, Bonnac et Lacanau.

À la suite d'un épisode de pluie, l'eau pluviale de la placette ruissellera sur les pavés des trottoirs imperméables jusqu'à l'espace végétalisé central. Cette eau nourrira tout d'abord les végétaux. Puis, lors de la saturation de la terre végétale, l'eau sera captée par une tranchée drainante pour être stockée dans une structure réservoir enterrée. Cette eau s'infiltrera ensuite lentement dans le sol et rechargera les nappes phréatiques. Avant infiltration, l'eau stockée pourra aussi être pompée par l'accès d'un regard en vue d'une réutilisation par l'homme.

En période estivale lors de fortes pluies, l'eau collectée saturera la terre végétale et forcera l'évapotranspiration des arbres, créant ainsi un îlot de fraîcheur urbain.

L'infiltration des eaux de pluie dans le sol est l'objectif principal de cette démarche, mais l'eau collectée permet également l'arrosage des végétaux, et lors de phénomènes de fortes précipitations, de lutter contre les inondations et la saturation des réseaux. Le jardin de pluie sera végétalisé par 4 strates végétales : arbres, arbustes, vivaces et grimpants sur les ganivelles. Les parois extérieures du jardin de pluie seront étanches afin d'éviter le risque de drainage des eaux stockées vers les tranchées de réseaux enterrés avoisinantes. Cette protection évitera ainsi un ruissellement des eaux souterraines vers les caves et fondations des habitations à proximité.

3. De la “rue sèche” à la “rue fraîche” : une trame verte à travers Bordeaux

La Ville de Bordeaux se dote d'une trame verte qui va guider la végétalisation et la perméabilisation de ses espaces publics et privés. Cela permettra d'adapter la rue au développement de la marche, de mettre chaque habitant à moins de 10 minutes d'un espace végétalisé, d'intégrer le cycle de l'eau dans les aménagements urbains, pour le préserver.

Pour “passer de la rue sèche à la rue fraîche”, quatre leviers seront actionnés :

- libérer la rue de la voiture
- rendre les rues plus perméables et plantées
- diversifier les types de plantations pour s'adapter aux différentes contraintes de sous-sol et d'orientation et au réchauffement climatique
- impliquer les acteurs publics et privés pour végétaliser ensemble

Aujourd'hui, seulement 10 % des 2 000 rues de Bordeaux sont plantées. Ce sont principalement des axes majeurs, les rues de quartiers quant à elles sont très peu plantées. **L'objectif fixé par la Ville de Bordeaux est végétaliser au maximum les rues, pour accompagner les cheminements piétons et cyclistes dans un environnement plus favorable (au frais, à l'ombre).**

▼ *Aujourd'hui, seulement 10 % des 2 000 rues de Bordeaux sont plantées.*

> Nature en ville : d'où part-on à Bordeaux ?

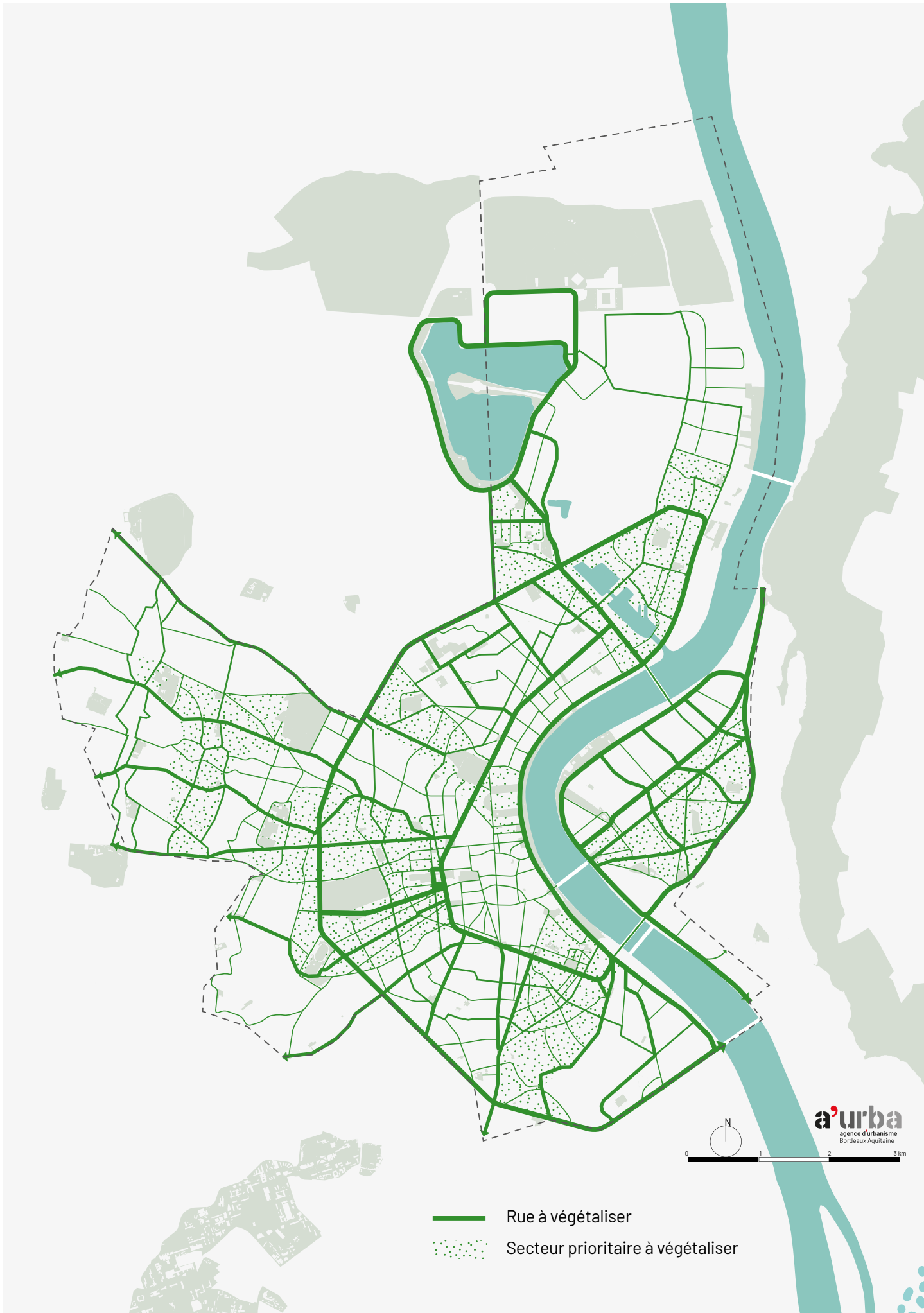
Malgré ses 500 hectares d'espaces publics de nature au total, Bordeaux n'en compte que 20 m² accessibles par habitant. Un chiffre qui la place aujourd'hui en dessous à la fois de la moyenne des communes de Bordeaux Métropole (48 m²/hab) et de celle des 50 plus grandes villes en France (51 m²/hab).

De plus, l'offre est inégalement répartie sur le territoire avec certains secteurs très déficitaires.

La moitié du patrimoine végétal de la ville se situe sur du foncier public ou parapublic (bailleurs sociaux, hôpitaux, grandes administrations...).

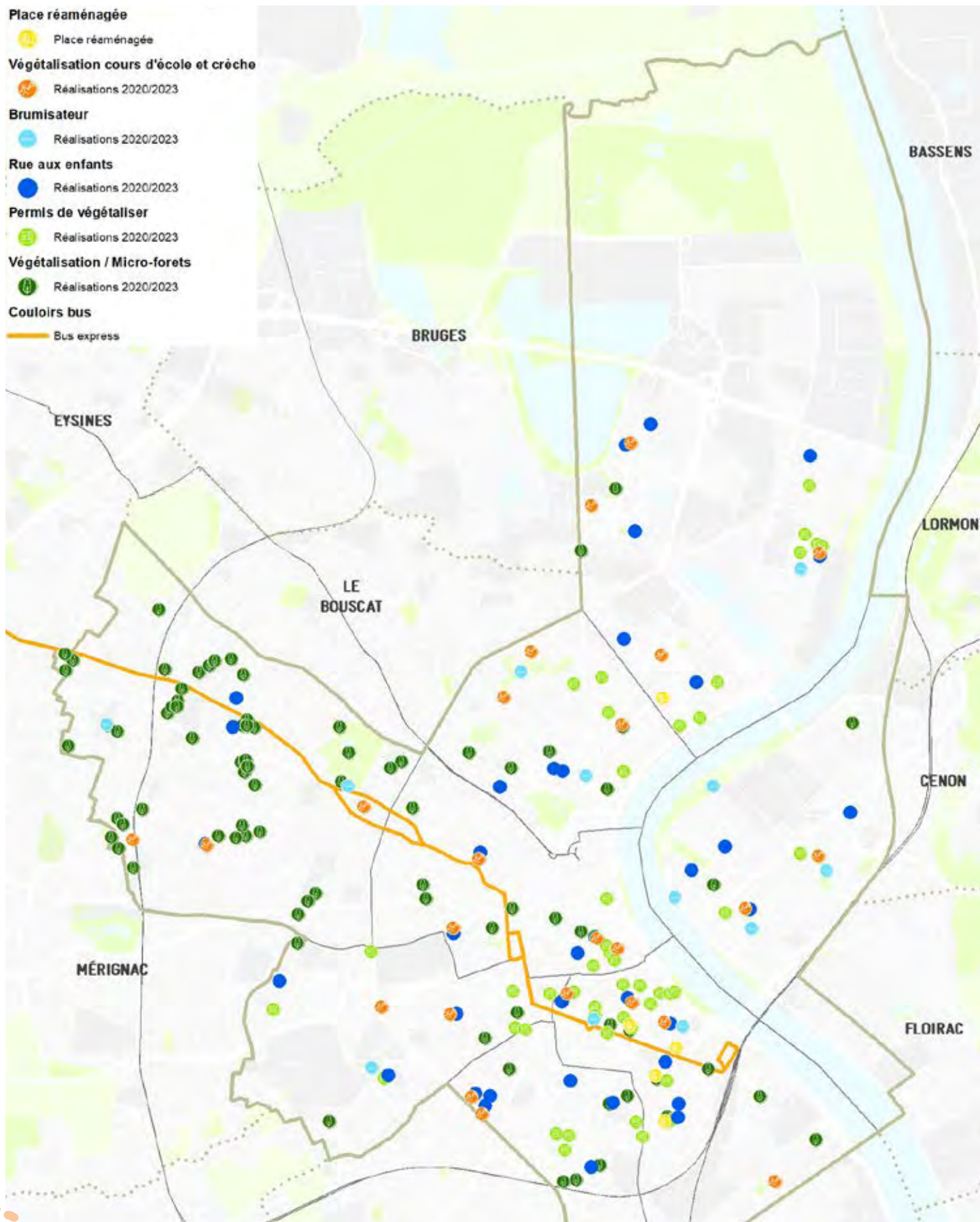
**Ces données sont issues de l'étude confiée en 2021/22 par la Ville à l'agence d'urbanisme a-urba sur la « trame verte »*





- Rue à végétaliser
- Secteur prioritaire à végétaliser

3 saisons de Bordeaux Grandeur Nature : la végétalisation à l'œuvre dans tous les quartiers



4. Retour sur les saisons 1 et 2 de Bordeaux Grandeur Nature

> En chiffres

Saison 1

Plantations de

6056 arbres dont :

1113 arbres d'intérêt patrimonial futur

143 arbres fruitiers

4800 jeunes plants d'arbres

3 micro-forêts

Saison 2

Plantations de

7313 arbres dont :

1928 arbres d'intérêt patrimonial futur

5224 jeunes plants d'arbres

161 arbres fruitiers

3 micro-forêts

Réaménagements et plantations le long des voiries

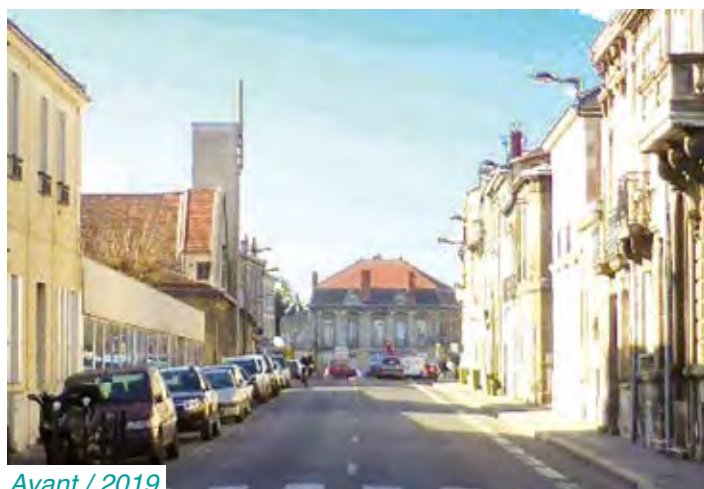
Dès qu'une rue est réaménagée, la végétalisation est intégrée, les mobilités douces favorisées...

L'exemple de la rue de Pessac :

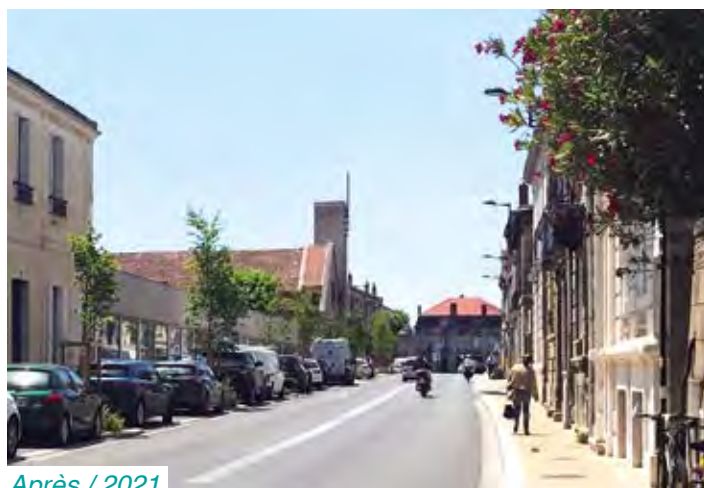
En juillet 2021, 350 mètres de voirie ont été réaménagés entre le boulevard et la rue Audeguil et 11 arbres plantés.

En février 2023, la mise à sens unique de la rue de Pessac entre les rues Audeguil et Costedoat sera expérimentée, dans l'objectif d'apaiser et de sécuriser les mobilités douces sur cet axe structurant de la ville.

Et en 2024 / 2025, la rue de Pessac sera réaménagée et végétalisée entre les rues Audeguil et Costedoat



Avant / 2019



Après / 2021

Un nouveau souffle pour les places et placettes de quartiers

Végétalisation, désimperméabilisation, création de marchés, installation de brumisateurs, d'aires de jeux en bois, de mobilier... permettent aux places et placettes des quartiers de devenir des espaces de respiration dans la ville, des espaces de calme et de convivialité.

Exemple de la place du Cardinal Donnet :

▼ Sur les places Saint-Martial et du Cardinal Donnet le nombre d'arbres est passé de 23 à 78, 400 m² ont été renaturés (gagnés sur les trottoirs) et 1 100 m² ont été désimperméabilisés.



Avant / 2017



Après / 2022

Place Calixte Calmel, deux rues rendues piétonnes et du mobilier installé pour profiter de l'ombre des arbres existants

Afin de faciliter les mobilités douces, permettre un meilleur partage de l'espace public, du mobilier de repos a été posé et un marquage ludique réalisé sur voirie pour préfigurer le futur aménagement de cette place, qui inclut la piétonnisation de 2 rues. Cet aménagement a été co-construit avec les riverains grâce à l'animation d'étudiants du lycée Magendie.



Avant / Septembre 2022



Après / Octobre 2022



▲ La rue Cazemajor est désormais fermée à la circulation motorisée, du mobilier urbain a été installé et un projet artistique a été réalisé. Cette rue sera prochainement végétalisée massivement.

Les cours d'écoles et de crèches deviennent des îlots de fraîcheur

8 cours buissonnières ont été réalisées en 2022 pour un budget d'investissement d'environ 2 M€*, soit :

- 1 917 m² de cours désimperméabilisés
- 60 arbres plantés
- 260 arbustes plantés
- Mais aussi... des récupérateurs d'eau de pluie installés et des aménagements paysagers (ruisseau) et équipements (jeu en bois, sol liège...) qui rendent ces cours plus inclusives, plus agréables à vivre pour les enfants comme pour les équipes pédagogiques.

**Le plan de déploiement des cours buissonnières représente un budget de 18,3 M€ sur 10 ans*

Les rues aux enfants

La piétonnisation des rues devant les écoles (31 écoles, dont 7 de façon permanente et 24 aux horaires d'entrée et de sortie des enfants, soit près de 4 200 enfants concernés en 2021-2022) s'inscrit dans la même politique, comme en témoigne l'exemple de la rue Cazemajor, fermée de façon permanente et aménagée avec du mobilier urbain et des jardinières plantées en attendant une requalification complète en rue jardin.

Permis de végétaliser

Mis en place en 2021, le permis de végétaliser offre la possibilité aux riverains et associations de participer à la végétalisation de leur rue et d'embellir la ville par des plantations dans des fosses réalisées directement dans le trottoir par les services municipaux ou dans des jardinières installées par les services municipaux, en partie à la place d'anciens stationnements, notamment là où il est impossible de planter en pleine terre.

3312 fosses végétalisées réalisées

173 jardinières posées en 2022 (année de mise en place de ce dispositif)

▼ La rue Buhan



Avant / Août 2020



Après / Novembre 2022

Les micro-forêts

Depuis 2020, 6 micro-forêts ont été plantées à Bordeaux :

SAISON 2020/2021 :

- **Place Wangari Muta Maathai** (Billaudel) dans le quartier Bordeaux Sud :
 - 180 m²
 - 500 jeunes plants
 - Date de plantation : mars 2021

- **Parc Denis et Eugène Bühler** (phase 1) dans le quartier Bordeaux Maritime :
 - 1300 m²
 - 4000 jeunes plants
 - Date de plantation : mars - avril 2021

- **Parc de la Grenouillère** dans le quartier Bordeaux Grand Parc :
 - 300 jeunes plants
 - Date de plantation : novembre 2020 - mars 2021

SAISON 2021/2022 :

- **Parc Denis et Eugène Bühler** (phase 2) dans le quartier Bordeaux Maritime
 - 3000 m²
 - 3000 jeunes plants
 - Date de plantation février - avril 2022

- **Réserve écologique des Barails** :
 - 605 m² plantés
 - 788 jeunes plants
 - Date de plantation : décembre 2021

- **Square Reignier** dans le quartier Bordeaux La Bastide :
 - 200 m²
 - 600 plants forestiers
 - Date de plantation : janvier - mars 2022



▲ Parc Reignier,
plantations mars 2022



▲ Place Wangari Muta Maathai
(Billaudel), juin 2022





> Entretien du patrimoine arboré

La gestion du patrimoine arboré répond à deux grands enjeux : garantir la sécurité des biens et des personnes et assurer la pérennité du patrimoine.

Entre juillet 2020 et juillet 2022, 727 arbres ont dû être abattus, soit environ 1 % du patrimoine arboré total de la ville. Les raisons des abattages sont pour 50 % des problèmes de maladie et physiologiques (les épisodes caniculaires ont notamment fragilisé un certain nombre de sujets), pour 32 % des raisons de fragilité structurelle, pour 10 % liés à des projets de construction, d'aménagement. À titre d'exemple, un des tilleuls de la place Pey-Berland sera abattu dans la nuit du 14 au 15 décembre prochain pour sécuriser les passants et l'espace public. Ce tilleul « Tiliatomentosa » est en mauvais état sanitaire. Il présente des débuts de fissures ouvertes avec des zones de dépérissement avancé, ce qui entraîne un risque fort de rupture et de chutes des branches dans une zone très fréquentée. Son abattage est indispensable pour sécuriser les personnes et l'espace public.



Contacts presse

> **France-Laure Pons**

07 61 85 53 72

> **Nicolas Corne**

06 20 33 00 15

Service de presse

presse@mairie-bordeaux.fr

05 56 10 20 46

twitter.com/bordeauxpresse - bordeaux.fr

BORDEAUX

